Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le 23/10/2026
ID : 081-200040905-20261012-121026_4-DE

Carmausin Ségala

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

Dument convoqué, le bureau communautaire s'est réuni en session ordinaire le 12 octobre 2026 à 18h, dans la salle de réunion au siège de la 3CS, sous la Présidence de Jean-Marc BALARAN.

Étaient présents, les délégués suivants :

Membres présents : 16
BALARAN Jean-Marc, BRANDLI BARBANCE Simon, CALMELS Thierry, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DEDIEU Karine, HAMON Christian, ICHARD Xavier, KOWALIK Jean-François, MANUEL Christian, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry, VEDEL Adeline.

Membres excusés : 4
BOUYSSIE François, KULIFAJ TESSON Mylène, MALATERRE Guy, MALIET Thierry.

Secrétaire de séance :
COURVEILLE Martine

NOMBRE DE MEMBRES – QUORUM : 11			
Membres en exercice	20	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	16	Voix délibératives	16

DELIBERATION N° 2026/10/12-4 :
APPROBATION DU RPQS DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

Le RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) est un document public annuel que chaque service d'eau potable et d'assainissement doit produire pour informer les usagers sur les tarifs et la performance du service.

En tant que membre du syndicat, la 3CS doit se positionner sur ce rapport.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le 23/10/2026
ID : 081-200040905-20261012-121026_4-DE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le RPQS 2025 du Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala.

Fait et délibéré le 12 octobre 2026.

Le Président,
Jean-Marc BALARAN

Communauté de Communes Carmausin-Ségala
Rue du Gaz
81400 CARMAUX

Le secrétaire de séance,
Martine COURVEILLE

Acte certifié exécutoire compte tenu :
- de sa transmission en Préfecture le
- de sa publication le